

activités du Parlement du Canada et des assemblées législatives des provinces.

Les propos du député de Maisonneuve-Rosemont, étant donné qu'il est un ministériel et, par conséquent, bien placé pour être au courant de l'activité du gouvernement, soulignent l'importance pour les députés d'appuyer la motion proposée. Permettons au comité permanent des privilèges et élections d'étudier les possibilités d'abus ou encore la possibilité pour le gouvernement de restreindre arbitrairement la relation des travaux de la Chambre, et l'accès de ces rapports au grand public.

Votre Honneur, comme vous avez maintenant entendu les porte-parole de chacun des partis à la Chambre parler à l'appui de la motion, vous devriez bien réfléchir à la question, ce que vous ferez j'en suis sûr, accepter la proposition voulant que de prime abord, il y ait matière à soulever la question de privilège, et ainsi nous permettre d'étudier, au comité permanent, cette question grave et fondamentale. Après avoir examiné la question, le comité pourra présenter à la Chambre un rapport que celle-ci pourra approuver si elle le désire.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai dit tout à l'heure que j'attendais l'intervention du député de Maisonneuve-Rosemont (M. Joyal). Je vais réfléchir à tout cela encore un peu, et rendrai vraisemblablement ma décision mardi prochain, à 3 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, au nom du président, le 8^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Traduction]

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

M. John Campbell (LaSalle-Émard-Côte-Saint-Paul): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du comité permanent des transports et communications.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

L'AGRICULTURE

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE NATIONALE

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, au nom du gouvernement et en particulier de mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott), qui fera également une déclaration, il me fait plaisir de présenter un document de base soulignant les principaux éléments d'une stratégie alimentaire nationale qui viendra étayer les objectifs fondamentaux de notre politique alimentaire actuelle. Je ne manquerai pas de souligner que même si le ministre de la Consommation et des Corporations et moi-même sommes les plus impliqués dans la formulation d'une

Politique alimentaire

telle stratégie, d'autres ministres, plus particulièrement ceux de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien), de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc), et évidemment des Finances (M. Macdonald), ont collaboré à l'élaboration de ce document.

Au cours des derniers mois, certains ont manifesté leur inquiétude au sujet d'une politique alimentaire nationale. J'ai souvent fait observer qu'une telle politique existe depuis des années déjà, mais nombreux sont ceux qui ne seront satisfaits que lorsque les objectifs en auront été exposés publiquement et que la stratégie permettant de les atteindre aura été clairement définie. En qualité de ministre de l'Agriculture, je suis très conscient de la responsabilité qui incombe au gouvernement d'assurer la viabilité de toute politique qui touche les Canadiens à tous les niveaux et dans toutes les régions.

Au fil des années, le rôle de l'agriculture s'est élargi et son champ d'action s'est diversifié. Ainsi est-elle aujourd'hui étroitement liée à la commercialisation dans le cadre encore plus vaste du système agro-alimentaire qui comprend la transformation, l'emballage et la distribution. Un Canadien sur quatre est à l'emploi du secteur alimentaire, que ce soit pour la production, la transformation ou la distribution des aliments, ou encore à l'emploi des entreprises qui fournissent les machines, les engrais et les autres facteurs de production agricole. Pas moins de 62 p. 100 du budget alimentaire des Canadiens revient au groupe des fabricants, grossistes, distributeurs et détaillants d'aliments. Un peu plus de deux cent mille personnes travaillent dans le secteur de la transformation des aliments aujourd'hui, ce qui en fait le secteur manufacturier le plus important au pays.

Malgré la baisse considérable du nombre des agriculteurs et des pêcheurs qui constituent la base du secteur alimentaire, le secteur, lui, ne cesse de croître. Pourquoi? A cause de la productivité grandement accrue de ceux qui restent. Ils ont découvert qu'il n'y avait pas de place dans notre contexte économique pour les producteurs inefficaces. C'est grâce à ce niveau élevé de productivité que le Canada s'est taillé une place enviable parmi les quelques exportateurs nets d'aliments dans le monde. En 1976, nos exportations agricoles se chiffraient à 4 milliards de dollars. Nous avons enregistré des surplus de un milliard de dollars, ce qui nous a aidé à absorber certains déficits dans d'autres domaines—spécialement celui du pétrole.

Certes, il s'agit là d'un chiffre d'affaires imposant. Mais en plus d'avoir une telle valeur économique, le secteur fait partie intégrante de la vie sociale, économique et industrielle du pays. L'agriculteur constitue le premier chaînon dans le processus d'acheminement des aliments de la ferme à la table, sous une forme nutritive, saine et économique. Le secteur alimentaire a dû évoluer pour répondre aux demandes de plus en plus exigeantes du consommateur moderne. Pour être acceptables, les aliments doivent satisfaire à des exigences de qualité beaucoup plus complexes que celles d'il y a vingt, dix ou même cinq ans. Par conséquent, nos normes alimentaires ont été modifiées. L'inspection des aliments, par exemple, reste une préoccupation vitale et il se pourrait que l'on doive instaurer des normes rendues nécessaires par la technologie alimentaire poussée et l'évolution constante des habitudes de consommation.